

Cher(e) Collègue,

Pour le repas de midi, nous te proposons un déjeuner en commun pris sur place. Tu trouveras le menu ci-dessous – choix à spécifier :

### Menu

*Entrée : Crudités sur assiettes*

*Plat au choix*

*Pavé de saumon frais sauce beurre blanc fenouil rôti et riz*

*ou*

*Blanc de poulet forestier haricots verts et riz*

*Dessert au choix*

*Fraises melba*

*Ou*

*tarte poires chocolat*

*Café-Thé*

Afin d'organiser au mieux le repas de midi, nous te remercions de t'inscrire par mail à :

**contact@focea.eu au plus tard le mardi 30 avril 2024**

en nous précisant si tu souhaites une paëlla traditionnelle ou végétarienne (avec légumes).

Le montant du repas sera à acquitter auprès de notre trésorière le jour de l'AG.  
Tout repas commandé et non annulé avant le 3 mai 2024 sera facturé.

Le montant du déjeuner s'élève à 20€. Le paiement du déjeuner se fera par chèque en réponse à ce courrier, ou en espèce à l'arrivée en signant la fiche d'émargement.  
Toutefois, la collectivité prend en charge le frais de repas (forfait 20€) via une demande de remboursement de frais.